

# GRAND PRIX DE BORDEAUX 2017

Golf de Bordeaux Lac les 31 mars, 1<sup>er</sup> et 2 avril

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**Modifié le 3 février 2017**

### I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir acquitté le droit de jeu fédéral et être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

### II – FORME DE JEU

Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 3 tours.

- **1 série Messieurs (Grand Prix catégorie 4 en 2016) comprenant 102 joueurs au maximum, d'index ≤ 4,4.**
- **1 série Dames (Grand Prix catégorie 5 en 2016) comprenant 30 joueuses au minimum, d'index ≤ 11,4.**

Dans chaque série, les participants seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR (1500 du WWAGR), les joueurs des catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus. La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 13 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Elle pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur.

Si une série n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans l'autre série.

**L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions.** Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**Les listes des inscrits** et d'attente seront consultables sur le site de l'A.S. du golf au plus tard le mardi 21 mars.

Programme prévisionnel :

Terrain	Série	Jeu 30/03	Vendredi 31/03	Samedi 01/04	Dimanche 02/04	Marques de départ
La Jalle	Messieurs	Entrain <sup>mt</sup>	102	102	51 + ex-aequo	Blanches
La Jalle	Dames	Entrain <sup>mt</sup>	30	30	15 + ex-aequo	Bleues

#### **Cut après 36 trous :**

Les 51 meilleurs scores messieurs et les 15 meilleurs scores dames, ainsi que les ex-æquo, sont qualifiés pour le dernier tour.

#### **Départs :**

Les départs des deux premiers tours se feront en deux vagues du 1 et du 10.

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque vague. Les horaires seront communiqués à partir du jeudi 30 mars à 12H00.

Les départs du 2<sup>ème</sup> tour seront ceux du 1<sup>er</sup> tour, en intervertissant les vagues.

Lors du 3<sup>ème</sup> tour le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats.

#### **Classement :**

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs doivent partir en **play-off trou par trou**.

**NB :** En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

### III – ENGAGEMENTS

#### III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le jeudi 16 mars 2017 à minuit**, à :

A.S. Golf de Bordeaux-Lac  
« Grand Prix de Bordeaux »  
Avenue de Pernon - 33300 BORDEAUX

Ils devront être accompagnés du montant des droits d'inscription, fixés comme suit (chèque à l'ordre de l'A.S. du Golf de Bordeaux-Lac) :

	Extérieurs	Licenciés A.S. Bordeaux-Lac
Adultes	<b>100 €</b>	<b>50 €</b>
Jeunes nés de 1992 à 1998	<b>50 €</b>	<b>25 €</b>
Jeunes nés en 1999 ou après	<b>40 €</b>	<b>20 €</b>

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **nom, prénom, adresse, n° de licence, place au Mérite National et index**.

L'entraînement gratuit est prévu le jeudi 30 mars sur réservation auprès du golf (05 56 50 92 72).

#### III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 29 mars à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

### V – PRIX

Seront attribués :

Messieurs	5 prix en brut
Dames	3 prix en brut

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements téléphoniques :

- au **06 13 67 59 37**,
- à partir du 6 février,
- de 11h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00

Bulletin d'inscription et compléments  
sur le site Internet de l'Association Sportive :  
**[www.asgolfbordeauxlac.com](http://www.asgolfbordeauxlac.com)**